

Jamais faute plus grande ne pouvait être faite par un Ministre des Finances même dans le cas de la nécessité d'accroître le revenu, que celle commise par le Ministre actuel qui a fait une si triste et si sombre peinture de nos affaires. Aujourd'hui nous parcourons le monde pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation de nos grandes entreprises publiques et au rachat de nos dettes, et dans ce but il est d'une conséquence vitale que nous employions tous les moyens d'attirer chez nous les millions de surplus de l'Europe afin de nous enrichir. Le Ministre des Finances a fait une faute fatale en enlevant à nos agents d'immigration les plus forts et les meilleurs moyens d'induire les immigrants à quitter leur patrie et à venir s'établir ici.

La seule abolition de l'impôt sur le thé, le café et autres articles de nécessité, ferait plus qu'aucune appropriation d'argent, la taxe additionnelle existant, pour engager les populations étrangères à venir coloniser les parties incultes de notre territoire. Mais comme je l'entends, la déclaration du ministre des finances n'est que le premier pas vers une augmentation graduelle des taxes.

J'attirerai maintenant l'attention de la chambre sur une question qui n'est pas de moindre importance. Je veux parler de la taxe sur les machines.

Jamais un Acte n'a été plus favorable à la prospérité des manufactures que l'abolition de la taxe sur les machines employées dans les manufactures, et jamais il n'y a eu de mouvement plus rétrograde qu'une marche contraire à cette politique. En 1870-71, une quantité de machines évaluées à plus d'un million ont été importées. La valeur totale était de \$524,113, mais après l'abolition de l'impôt sur cet article l'augmentation a porté en deux ans le chiffre des importations à \$712,106.

Quoique je méprise l'esprit de clocher, je ne puis m'empêcher de dire que le tarif actuel est préjudiciable à l'une des plus importantes industries du pays. Je fais allusion à la taxe odieuse imposée sur les navires et je suis heureux que mon honorable ami ait été entraîné par le sentiment public et par ceux qui l'approchent à mitiger quelque peu l'effet désastreux de sa démarche en la modifiant. Je crois qu'il est de mon devoir, si l'honorable ministre des finances n'a pas fermé l'oreille à toutes les suggestions venant de moi, de remarquer que par la taxe projetée, le ministre des finances d'Ontario écrase de son talon d'airain les Provinces Maritimes au profit de sa Province. Que l'hon. monsieur consulte les Registres parlementaires du Canada, et nulle part, il ne verra une législation plus empreinte de l'esprit de clocher que celle qu'il propose. Que l'hon. ministre jette un coup d'œil sur la république voisine, et il verra que ce pays, par sa politique, a enlevé son pavillon des mers et a cédé à d'autres l'empire du commerce de transport dans le